

# Dip Care Iodine

Désinfectant après-traité  
Trempage cosmétique après la traite  
Riche en agents adoucissants et protecteurs de la peau

## 1. PROPRIETES :



Produit utilisable en agriculture biologique \*.



L'environnement, la traite mécanique, les produits peuvent irriter la peau des trayons.



DIP CARE IODINE, appliqué après chaque traite, va permettre en première action de désinfecter le trayon, et d'assurer la protection contre les bactéries et levures pouvant entrer par le sphincter et rester sur la peau.



DIP CARE IODINE, va en deuxième action et à chaque application, permettre d'adoucir la peau du trayon. Un trempage épais cosmétique, pour une action prolongée apportant le soin nettoyant à une peau en bonne santé.



Désinfection des trayons après la traite.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°41841.  
DIP CARE IODINE est autorisé sur le marché sous le N° AMM FR-2019-0061-04-02, conformément au règlement Biocide (CE) N° 528/2012 en TP3.

Un produit BIOCIDÉ efficace et concentré en matière active, bactéricide et levuricide. Bactéricide selon la norme EN 1656 et l'adaptation de la EN 16437, Levuricide selon la norme EN 1657 et l'adaptation de la EN 16437. Voir le tableau de synthèse des efficacités.

## 2. MODE D'EMPLOI :

Lire l'étiquette avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.  
Utiliser le produit à température ambiante ( 20°C) avec un gobelet de trempage de 300 ml

**DIP CARE IODINE** est prêt à l'emploi.

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 ml).
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis.
- Ne pas essuyer.
- Ne pas rincer.
- Laisser agir.
- Maintenir l'animal debout pendant 5 minutes, temps nécessaire pour avoir l'action désinfectante sur la peau.

Avant la traite suivante, nettoyer chaque trayon avec un produit adapté.  
Eliminer les résidus de produit, s'il a lieu au début de la traite, à l'aide d'une lavette unique imprégnée d'une solution nettoyante (HYDRANET ou HYDRANET plus).

### 3. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

**Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté (10 g/l lait) à 30°C :**

| Souches                         | Normes efficacité   | Temps de contact |
|---------------------------------|---------------------|------------------|
| <i>Staphylococcus aureus</i> *  | EN 1656<br>EN 16437 | 5 min            |
| <i>Escherichia coli</i> *       |                     |                  |
| <i>Streptococcus uberis</i> *   |                     |                  |
| <i>Enterococcus hirae</i>       |                     |                  |
| <i>Pseudomonas aeruginosa</i>   |                     |                  |
| <i>Salmonella typhimurium</i>   |                     |                  |
| <i>Enterobacter cloacae</i>     |                     |                  |
| <i>Lactibacillus brevis</i>     |                     |                  |
| <i>Proteus vulgaris</i>         |                     |                  |
| <i>Listeria monocytogenes</i>   |                     |                  |
| <i>Streptococcus agalactiae</i> |                     |                  |

Souches obligatoires \*

**Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté (10 g/l lait) à 30°C :**

| Souches                   | Normes efficacité   | Temps de contact |
|---------------------------|---------------------|------------------|
| <i>Candida albicans</i> * | EN 1657<br>EN 16437 | 5 min            |

Souches obligatoires \*

### 4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Aspect :                      | Liquide épais opaque marron  |
| pH :                          | 4 +/- 1  |
| Viscosité :                   | Entre 90 et 130 centipoises  |
| Densité g / cm <sup>3</sup> : | 1.02 +/- 0.02  |
| Point de gel                  | < 0 °C   |
| Stockage :                    | Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 15°C.<br>DLUO 12 mois |
| TP :                          | TP3 : Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire.<br>AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution.                                |
| Substance active :            | PVPi Polyvinylpyrrolidone iodine (CAS N°25655-41-8) = 20 g/kg, soit 1,8 g/kg d'iode disponible ou 1800 ppm.  |

### 5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20 KG. Réf 001114402.
- Fût de 60 KG. Réf 001114403.
- Fût de 200 Kg. Réf 001114405.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur ces produits, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

### 6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1144) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Produit contenant des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*\*Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).*

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

*En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : [infobiocide@b2f.fr](mailto:infobiocide@b2f.fr).*

**N° de révision : 8-03-22 (V1.4)1144**